

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

RAPPEL DES LOIS D'USURES.

Il est des calamités que les hommes redoutent avec raison, parce qu'elles déciment les populations, arrêtent la marche des affaires, et enlèvent, par une mort violente depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, sans distinction, aucune; mais nous n'en connaissons point qui soit plus terrible à l'humanité que l'usure. Celle-ci ne frappe pas tous les hommes sans distinction, elle ne frappe que le pauvre, et surtout le cultivateur, qu'une mauvaise récolte a mis dans la gêne.

Avant le rappel des lois d'usures, les usuriers trouvaient déjà assez de moyens frauduleux pour éviter la loi et ruiner, sous les plus brillantes couleurs de la philanthropie, ceux dont ils convoitaient les biens, sans qu'on leur permit de prêter sans crainte comme sans scrupule, à des taux énormes. Si cet état de chose continue, nous croyons que nos Législateurs ne nous fassent envier le sort des peuples du moyen âge.

La république romaine dans le temps de Marius et de Sylla, sous la puissance sanguinaire des derniers triumvirs, ne connaissait pas encore ce crime que l'on appelle l'usure. "Il ne se trouvait pas alors de ces hommes sans entrailles, au langage doux et tendre; pour voler un homme en lui disant! "C'est un service que je vous rends." Non l'effronterie n'était pas encore poussée à un aussi haut degré que dans notre siècle de progrès.

Ce rappel des lois d'usures nous prouve combien nos députés sont mercenaires, et combien nos ministres sont peu dignes de gouverner une nation civilisée.

Cet acte du ministère est une injure faite au pays et à la religion; au pays, parce qu'il autorise l'oppression, à la religion parce que celle-ci déclare l'usure con-

traire à la charité. Pris entre les griffes de ces Harpagons, le malheureux, qu'un accident imprévu oblige d'emprunter, se verra forcé de vendre à vil prix, un bien qu'il a acquis à la sueur de son front, pour donner à manger à sa famille. Plus de bonheur pour lui, la pauvreté, suivie de son funèbre cortège, entrera dans sa chaumière pour ne plus en sortir.

Et les hommes qui sont la cause de ces malheurs, se plaignent qu'il leur est devenu impossible de gouverner les colonies de manière à satisfaire aux exigences du peuple.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles politiques de la semaine offrent bien peu d'intérêt. Après les longs et chaleureux débats sur l'adresse, qui ont surexcité à un si haut degré l'opinion publique du pays, les députés, comme fatigués de la lutte, sont tombés dans un état de léthargie. Un morne silence s'est fait dans toute la chambre, interrompu par instant de quelque discussion sur des sujets d'intérêt privé. Tout est retombé dans ce calme plat qui souvent présage la tempête. Nous ne voulons pas dire que la tempête est imminente, car nous ne voyons à l'horizon aucun nuage qui puisse troubler la tranquillité actuelle. Au contraire le retour à Québec de quelques uns de nos députés semble présager la fin prochaine de la session. Malgré la pénurie des nouvelles, il en est une qui ne manque pas d'intérêt pour Québec, en même temps qu'elle est une preuve de la fermeté de notre gouvernement. L'autre jour, l'honorable M. Alexander, dans le conseil Législatif, a demandé au gouvernement, s'il s'était engagé dans quelque dépense relative à la translation du siège du gouvernement à Québec ou s'il avait l'intention de le faire sans le consentement du conseil. Voici

la réponse que l'honorable M. Vankoughnet a faite, au nom du gouvernement: L'Exécutif n'a pas encore autorisé aucune dépense à ce sujet, mais il a l'intention de le faire sans le consentement de ce conseil." Voici une bonne preuve que le gouvernement n'a pas envie d'y aller par quatre chemins, et qu'il est disposé à venir à Québec en dépit de toutes les oppositions.

Les sociétés secrètes veulent encore se montrer la tête. Un monsieur White, député du Haut-Canada, a proposé un bill pour incorporer une société dite de tempérance qui porte le nom de "Good Templars." M. Langevin a prétendu que cette institution était une société secrète, et il a déclaré formellement qu'il serait toujours opposé à l'incorporation de toute société secrète, catholique ou protestante. En conséquence il a proposé une motion d'amendement pour faire renvoyer ce bill aux *Calendes Grecques*. M. Cauchon a pris une part très active à la discussion dans le même sens que M. Langevin; malgré l'éloquence et la logique de ces deux messieurs, l'amendement de M. Langevin a été rejeté par une faible majorité, et le bill en question a reçu les honneurs de la première lecture. Nous espérons sincèrement que la chambre ne donnera pas l'exemple d'un aussi dangereux précédent et que le bill échouera comme doivent échouer tous les bills de ce genre. Nous mentionnons avec bonheur que tous nos députés catholiques ont voté comme ils le devaient.

Il paraît que la plus profonde misère règne parmi les cultivateurs du Haut-Canada. Ces malheureux n'ont pas de grains pour les prochaines semailles et réclament des secours qui deviennent de la plus grande urgence. Aussi le Parlement a nommé un comité chargé de s'enquérir de la chose et de voir quels seraient les moyens les plus propres pour soulager immédiatement cette

détresse, causée par la mauvaise récolte.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION.

Malgré que cette société n'ait pas jugé à propos de nous envoyer, comme aux autres journaux, copie des procédés de la dernière assemblée, l'intérêt que nous portons à la colonisation, nous engage à publier les résolutions suivantes :

“ Proposé par Jos. Vandry, secondé par Frs. Trépanier, il est résolu unanimement :

“ 10. Que les membres de la *Société de Colonisation des ouvriers de Québec* ont appris avec beaucoup de plaisir la nomination de M. Stanislas Drapeau, fondateur et Président de cette Société, à un poste important concernant la Colonisation dans le Bas-Canada.

“ 20. Que cette Société prend un vif intérêt à cette nomination, en saisissant la présente assemblée générale des actionnaires pour féliciter M. Drapeau, de l'heureux événement qui va lui permettre de se dévouer au développement d'une œuvre qu'il aime beaucoup, et au gouvernement pour le choix si judicieux qu'il a su faire dans l'intérêt du pays.

“ 30. Que cette Société, tout en exprimant ses regrets pour la perte qu'elle va faire de son président, croit devoir profiter de cette circonstance pour le remercier du zèle et de l'intérêt qu'il n'a cessé de montrer, comme aussi de la sage direction qu'il a su donner à l'Association depuis qu'elle est établie.”

ROMANCE.

Air : *Fillette d'a présent.*

1

Messieurs, écoutez bien
D'un homme de bien
La larmoyante histoire :
Il est bien malheureux
D'être né si gueux,
Un sort plus heureux
Eut comblé ses vœux.
Son nom déjà fameux
Eut franchi les cieux.

Eclipsant à lui seul ses illustres aïeux !
Et pourtant chez eux,
La gloire en tous lieux
Les suivait, même dans leurs jeux !
C'en est un celui-là,

Tra la la la, (bis.)
Qui les supplantera ! (bis.)

2

Il naquit d'un baron,
Michel est le nom
Que lui donna son père.
Son fief est à Beauport,
Et son château-fort
Est bien près du port
Et solide encor.
Et la lune à son sort
Fut commise d'abord,

Pour régler son cerceau, comme fait un ressort.

Et cet astre en son fort,
Exerce sans effort,
Un empire qu'il ressent fort !

Cette influence-là,
Tra la la la, (bis.)
Est tout le bien qu'il a.

3

Ainsi favorisé,
Michel s'est avisé
De conquérir la gloire !
Mais hélas ! par malheur,
Le public moqueur,
Souvent imposteur,
D'un accent railleur,
Lui dit : “ Mon petit cœur,

“ Je suis un farceur, [honneur !]

“ C'est pourquoi je te donne un nom, sur mon

“ Qui fera ton bonheur ;
“ Car toujours ta valeur
“ Sera, chez le peuple en vigueur.

Cette Pochette-là,
“ Tra la la la, (bis.)
“ Toujours subsistera !” (bis.)

4

A cette nouveauté,
Michel fut courroussé.
Tout rouge de colère !
Et depuis ses amours,
Avec leurs atours,
Dans les carrefours
Ou dans les faubourgs,
Ne cherchent tous les jours
Qu'à fabriquer des tours,

Pour calmer les esprits et leur rendre leur cours !

Mais il jure toujours
De terminer ses jours,
En écumant, ainsi qu'un ours !
C'est bien triste cela,
Tra la la la, (bis.)
Quel talent se perd-là ! (bis.)

JAMBON.

MICHEL EST-IL MENTEUR ?

Dans le dernier numéro de l'*Observateur*, le Citoyen Michel a donné à ses amis et au public en général, un lot de sottises et d'injures, des mieux assaisonnées. Dans sa revue, intitulée : Evénements remarquables du mois de Fé-

vrier, le Calomniateur s'en est donné à cœur-joie ; aussi a-t-il essayé de souiller de son venin plus de quarante citoyens, dans ce petit article de deux ou trois colonnes. Ces calomnies infâmes, lancées à tort et à travers ne peuvent avoir aucune portée, puisque le monde est bien persuadé maintenant que Darveau est passé maître en fait de conter le plus flegmatiquement possible, les mensonges les plus éhontés. Nos lecteurs savent encore que tout cet amas de mensonges et de sottises est dû non à son cœur, mais bien à son cerveau légèrement influencé par le système lunaire. Un exemple seul suffira pour prouver le degré de véracité qui préside à la rédaction de l'*Observateur*. Dans le dernier numéro, il reproche à Mr. J. B. Plamondon d'être allé à la dernière soirée dramatique dans le but de critiquer la pièce et les acteurs. Cependant comme nos lecteurs le verront par la lettre de Mr. J. B. Plamondon, ce Monsieur, n'était pas à la dite soirée. Michel ne pouvait mentir plus effrontément. Nous pouvons jugé des autres assertions par celle-là, et nous pouvons assurer à nos lecteurs que s'il arrive que Michel dise quelque fois la vérité, il n'en est certainement pas coupable, car il n'a pas l'intention de le faire. Il n'y a pas d'homme qui ne se trompe.

LE BAL MILITAIRE.

Ce bal donné sous le patronage des Milices a été une brillante affaire. Douze cents personnes environ se pressaient dans notre Salle Musicale, trop exigüe pour contenir les nombreux souscripteurs. La Salle était magnifiquement décorée, et le coup d'œil que présentait la foule animée des danseurs, parmi laquelle brillaient des costumes de différentes couleurs, était ravissant.

Les décorations étaient belles, les rafraichissements abondants, et les danseurs pleins d'entrain. C'est certainement une des plus belles soirées que nous ayons passée depuis longtemps.

MANGEONS.

Nos lecteurs verront sur cette première page, une bluette inédite, due à

la plume fertile de notre poète lyrique cordialement Jambon. Nous remercions l'auteur, et nous le prions de nous envoyer souvent de ces petites pièces de poésie qui intéresseront vivement nos lecteurs, principalement si elles vantent les exploits du Citoyen Michel. Mr. Jambon a un nom qui promet : nous ne doutons nullement que ces productions ne manquent de substance et que plus généreux que M. le Chevalier J. C. Taché, il ne fera pas attendre deux longues années pour nous donner une omelette au jambon.

NOUVELLES CRINOLINES.

Nous pensons que nos charmantes lectrices, surtout celles qui portent à la crinoline un culte généreux et ample, aiment à être mises au courant de toutes les améliorations que l'on fait subir à cette machine circulaire qui joue un si grand rôle dans leur toilette. Ainsi nous sommes sûr qu'elles ne liront pas sans intérêt la nouvelle suivante, que nous reproduisons sans commentaires.

Le *Bulletin* annonçait l'autre jour, qu'une nouvelle invention due au génie manufacturier de New-York est en train de faire révolution dans le monde crinoline. Il s'agit d'une étoffe à jour, légère, souple et vaporeuse, tissée en crins blancs. Les propriétés élastiques de ce nouvel engin sont telles qu'on peut comprimer dans le volume d'un porte-monnaie ordinaire tout l'appareil destiné à enfler, selon les exigences du caprice, les jupons les plus étoffés.

Un reproche peut être adressé à cette nouvelle invention ; il paraît qu'elle surexcite à un tel point chez les femmes le désir de posséder ce genre d'accoutrement qu'il faut que les maris en passent par là.

CORRESPONDANCES.

MON CHER "BOURRU"

Aie donc la complaisance de dire à tes amis un petit mot, pour les mettre en garde contre les insinuations calomnieuses du citoyen Michel. Il est vrai que la chose n'en vaut pas la peine.

Mais, comme un certain nombre de gens encore ne sont pas persuadés que le citoyen est lunatique et qu'il voit troublé lorsque la lune est en son faible, je veux leur prouver qu'il ne faut pas faire plus de cas de ses avancés, que des balivernes échappées des immigrants de Beauport. Et cette preuve, la voici :

Le grand citoyen prétend que je suis allé, le 24 du mois dernier, à la soirée dramatique, dans le seul but de critiquer les amateurs typographes. Or, il n'y a rien de plus faux et de plus dénué de sens (ce n'est pas surprenant) ; car je ne vois rien de plus niais qu'une telle prétention, et je déclare que je n'y étais pas. Mais si le citoyen a l'audace d'affirmer ses insinuations, ce qui ne me surprendrait guère, alors je pourrai lui donner des certificats attestant ma présence ailleurs pendant cette soirée.

Ton ami.

J. B. PLAMONDON.

MM. LES COLLABORATEURS,

Il me semble qu'il serait assez intéressant de savoir les raisons qui ont motivé le silence du citoyen Darveau, lors du passage de l'apostat Chiniquy en cette ville. Est-ce par excès d'obéissance pour les autorités ecclésiastiques qui défendirent alors de ne "témoigner aucune sympathie" à cet apostat ? Est-ce par la crainte de se compromettre et de donner à douter sur la pureté de son catholicisme ? Est-ce enfin, pour singer "le National" qui, lui aussi a cru devoir se taire, pour des raisons qu'il nous reste à savoir. Voilà autant de questions qu'il n'est pas très-facile d'éclaircir. Livré ainsi au vague de l'hypothèse je me suis arrêté à celle-ci : Il se pourrait bien faire que le catholique citoyen, enchanté d'un côté, "par le succès des lectures de l'apostat Chiniquy, à Montréal," et de l'autre, *ayant de légers doutes sur la sainteté de sa conduite*, ait cru devoir retrancher sa conscience alarmée dans le fort du silence. Je veux croire cette hypothèse vaine, mais enfin. J'ai été conduit par quelques antécédents religieux du

Citoyen, et après un mûr examen. Il ne s'est pas fait scrupule, me suis-je dit, de verser l'injure, l'écume à la bouche, sur les directeurs du séminaire de Québec, et de l'Ecole Normale, lors de l'élection du maire, il ne s'est jamais abstenue de blâmer les prêtres, voir même les évêques, du haut de sa chair théologique, lorsque l'envie l'en a pris. Nous ne voyons pas pourquoi il n'aurait pas dû, fidèle au moins, à ce principe plus ou moins catholique, élever, comme les autres journaux la voix du doute sur la conduite de l'apostat en question.

Voilà, MM. les Collaborateurs la réflexion que j'ai été amené à faire en méditant dans un moment de loisir la belle devise qu'il a prise. "J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais," etc. etc.

PIERRE GAUTHIER.

AFFAIRE DE SAINT-JÉROME.

Nous lisons dans la *Minerve* du 22 Février :

" Nous pouvons aujourd'hui donner à nos lecteurs des détails plus précis sur cet épouvantable crime.

" Pendant la nuit du 26 Janvier dernier, au milieu d'un ouragan et d'une tempête de neige, quatre individus, nommés, Abraham Hamelin, Isaïe Gratton, Louis Thibault et Jean Martin dit Gauthier, se réunirent dans la maison de Gratton pour mettre à exécution le complot qu'ils avaient formé contre Rosalie Barron, femme de Joseph Foucault. Mais il paraît que les conspirateurs, ne sachant où leur victime passait la nuit, remirent à la nuit suivante l'exécution de leur sinistre dessein.

" Martin emporta chez Hamelin le joug ou carcan de bois qu'il avait fabriqué, et ressemblant à ceux que les cultivateurs mettent aux moutons pour les empêcher de franchir les clôtures.

" Les quatre conjurés s'étaient solennellement engagés à ne rien divulguer sous peine de mort.

" Dans la nuit du 27 janvier, Hamelin, Gratton et Thibault partirent en *sleigh* de la maison d'Hamelin, vers 11h.

et demie, et se rendirent à la maison de Mme Foucault, où elle devait être couchée, avec son mari et ses deux enfants, l'un de onze l'autre de douze ans.

“ Thibault garda le *sleigh* pendant qu'Hamelin et Gratton allèrent enfoncer la porte de la maison, arrachaient la femme du lit et la traînaient sur la neige.

“ Foucault qui était faible et âgée de plus de 60 ans, sauta hors de son lit et fut retenu près d'une fenêtre, pendant que Gratton arrachait la femme du lit et la traînait sur la neige, pieds-nus et en chemise, jusqu'au *sleigh* ou traîneau. Hamelin alla alors rejoindre ses complices ; et ils se dirigèrent, à une distance de 25 arpents environ, jusqu'à la grange d'un respectable cultivateur, nommé Benjamin Lacasse, où ils enfermèrent leur victime.

“ En chemin, Gratton s'assit sur la femme Foucault : aidé d'Hamelin, il lui attacha les mains derrière le dos, puis lui coupa ou plutôt lui arracha une partie de ses cheveux.

“ La malheureuse voulant se défendre, ces misérables la frappèrent avec violence ; et dans leurs efforts pour l'empêcher de crier, ils lui fendirent la bouche.

“ Le sang lui couvrit le visage ; et elle porte encore la trace de ces violences.

“ En arrivant à l'étable, les conjurés traînèrent encore la victime sur la neige, à une distance de 6 perches : ils la firent mettre à genoux, demander pardon, et promettre de ne pas chercher à fuir.

“ Dans cette lutte désespérée, la femme Foucault, mordit le pouce droit de Gratton ; et l'on voit encore les marques de cette morsure.

“ Elle resta ainsi sans vêtement, dans une stalle près de la porte, sur un plancher couvert de neige et de glace, jusqu'à 6 heures du matin, au moment où M. Lacasse entra pour soigner ses animaux!

“ La neige, poussée avec violence par le vent, s'était accumulé autour d'elle.—Madame Lacasse s'empressa de lui fournir des vêtements, et on la trans-

porta à la maison, où tous les soins possibles lui furent prodigués.

Presqu'agonisante, Mme Foucault pouvait à peine parler ; en apercevant Mme Lacasse, elle eut, cependant, la force de crier : oh ! venez à mon secours ; c'est Hamelin et ses hommes qui ont fait cela, je me meurs,

“ Le froid, les blessures, le sang qui la couvrait, l'avait tellement défigurée, que Mme Lacasse qui la connaissait très-bien ne put la reconnaître avant qu'elle n'eût dit son nom.

“ Hamelin, Gratton, Martin et Thibault furent immédiatement arrêtés ; et les 3 premiers furent emprisonnés par MM. de Montigny et Laviolette,

“ Mme Foucault et son mari ont très bien reconnu Hamelin et Gratton. Thibault a tout confessé ; il est le témoin de la Couronne et a été admis à caution. Martin a été accusé il y a quelques années, du meurtre de sa femme, mais il a été acquitté.

“ Il paraît aussi que Mme Foucault avait porté plainte sous serment devant M. Scott, juge de paix à Saint-Jérôme, contre Hamelin et Gratton ; mais qu'après l'avoir entendue, il disposa sommairement de la cause en renvoyant la plaignante.

“ L'affaire viendra devant la prochaine session de la cour du Banc de la Reine, qui a lieu le 24 mars prochain.

EXECUTION A TORONTO.

Fleming et O'Leary, trouvés coupables de meurtre aux dernières assises, ont été exécutés à Toronto, vendredi dernier, à 10 heures du matin.

AU CORRESPONDANT.

A. B. n'ayant pas donné son nom, inadmissible.

AVIS

Nous refuserons toute lettre, correspondances ; etc, qui ne seront pas franches de Port.

Mr. Ths. Roy est autorisé à collecter pour le *Bourru*.

UNE UNION MODÈLE.

Il y a quelque temps dans un certain village des Etats-Unis, un veuf et une veuve ont contracté mariage sous les auspices les plus favorables. Les deux époux ont commencé leur association matrimoniale avec un assortiment de 27 enfants.

ANECDOTES.

—Le maréchal de Poiras faisait ses dispositions pour livrer bataille, lorsqu'un officier lui demanda la permission de se rendre chez son père qui était à l'extrémité, pour lui rendre ses soins et recevoir sa bénédiction. “ Allez, lui dit ce général, qui démêla fort aisément la cause de sa retraite ; *Père et mère honoreras, afin de vivre longuement.*

—Une fiancée voyant un beau cadeau que lui faisait son futur, se mit à dire que le *présent* valait mieux que le *futur*. Le Monsieur, qui n'était pas *parfait*, répondit qu'il n'était qu'au *conditionnel* jusqu'alors, et que dorénavant il serait au *passé*. Il paraît qu'il redoutait que sa fiancée ne fût à l'*impératif*.

—Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siège de Mons il ordonna à ses deux historiens, Racine et Despréaux, de le suivre. Aimant une vie plus tranquille ils s'en dispensèrent. Le roi à son retour, leur en fit des reproches. “ Nous n'avions, sire, dirent ingénieusement ces deux poètes, que des habits de ville ; nous en avons ordonné de campagne, mais les villes que votre majesté assiégeait ont été plus tôt prises que nos habits n'ont été faits.”

—Louis XI disait ordinairement que tout son conseil était dans sa tête, parce qu'il ne consultait personne. L'amiral de Brèze, le voyant monté sur un bidet très-faible, dit : “ Il faut que ce cheval soit plus fort qu'il ne paraît, puisqu'il porte le roi et son conseil.”

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches* de port, et comme suit : [Pour le *Bourru*, boîte No. 134, Bureau de Poste.]